

## FICHE JURY

Monsieur Maingaule, 40 ans, marié, deux enfants (sa femme ne travaille pas) est directeur commercial d'une entreprise agroalimentaire.

Ses revenus, 62 000 € par an, lui permettent d'envisager des versements mensuels de l'ordre de 500 € ; Il estime que le régime de retraite complémentaire de sa profession est insuffisant pour lui maintenir, à la retraite, le train de vie auquel il est habitué.

M. Maingaule est peu renseigné sur les différents systèmes de retraite ou d'assurance vie, mais s'intéressera à l'aspect fiscal du produit car il estime payer trop d'impôts.

<b>B.P.</b>	Spécialité : ASSURANCE	<b>FICHE JURY</b> Code Spécialité :	Durée : 20' + 20'	Session 2006
Épreuve : Communication Professionnelle orale			Coefficient : 2	Folio 1 / 1
N° Sujet : 3				